LES MISSIONS LOCALES AU CÔTÉ DE LA JEUNESSE

Depuis le 18 septembre 2026, partout en France, des lycéens et des étudiants sont mobilisés pour revendiquer notamment :

- des conditions de vie et d'études dignes,
- des locaux adaptés à l'enseignement,
- le recrutement d'enseignants dans toutes les matières, d'assistants d'éducation (AED), d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH),
- le refus des classes surchargées,
- l'abrogation de Parcoursup.

Ces revendications légitimes, formulées depuis des mois, ont été jusque-là **ignorées par les autorités.** A ce jour, devant la montée et l'amplification de la contestation, l'État a choisi **de répondre par la violence et la répression** policières.

Cette jeunesse, que le gouvernement refuse d'entendre et qu'il maltraite sans vergogne dans la répression, doit maintenant suivre ses cours en distanciel, encore un déni de leur revendication, encore une maltraitance qui accentue les inégalités, le stress et les difficultés.

Quel recours pour ces jeunes que les Missions Locales ne peuvent soutenir à la hauteur de leurs besoins et de leurs attentes ?

- ✓ **Faute de moyens à hauteur des besoins des jeunes :** suppression des formations pour les jeunes, manque d'allocation suffisamment sécurisante, manque temps pour les accompagner ;
- ✓ **Faute de professionnels en nombre suffisants**, ceux restants étant accablés par leurs conditions de travail, à commencer par le travail administratif toujours plus chronophage,
- ✓ **Faute de salaires satisfaisants et de budgets pérennes** qui permettraient d'envisager l'avenir !

Comme la jeunesse, les salariés des Missions Locales subissent, tous les jours, les effets de plus de 40 ans de politiques d'austérité.

Pour un soutien à notre jeunesse ignorée et réprimée
Contre Parcoursup
Pour des moyens à hauteur des besoins
Pour une augmentation des salaires Contre les politiques d'austérité
Abrogation de la Loi Plein Emploi
Contre le budget Macron/ Lecornu 2027

La FNAS FO invite tous les salariés des Missions Locales à se réunir en Assemblées Générales, avec leurs organisations syndicales et dans l'unité la plus large, afin de discuter et de décider ensemble des actions à mener.

Fait à Paris, le 8 octobre 2026